

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHELLE - 1704 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 24/02/2025 - 1215 - 2021 B 00789 - 899 586 507 - 1985
DISTRIBUTION

*pour copie
ce n'est qu'un
le président*

1985 DISTRIBUTION

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 985,00 €
Siège social : 8 Impasse JOLIVET
17000 LA ROCHELLE
899 586 507 RCS LA ROCHELLE



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le trente décembre, à dix-huit heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président.

Monsieur Emmanuel BOUHERET préside la séance en qualité de président de la société.

Le président constate que les associés présents possèdent les 3 970 actions composant le capital.
En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, et le compte de résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, du président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 juin 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022, s'élevant à 34 877,64 €, de la manière suivante :

- Un bénéfice de..... 34 877,64 €

Affecté en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 34 877,64€.

La réserve légale qui s'élevait à 288,62€, à la suite du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 30 Décembre 2021, a été modifiée. En effet cette dernière dépassait la limite de 10% du montant de capital social de 1 985€.

De ce fait 90,12€ ont été reclassés du compte « réserve légale » au compte « autres réserves ».

Le compte « réserve légale » s'élève donc à 198,50€ et le compte « autres réserves » s'élève à 5 573,84€.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les associés.

Désignation de l'entreprise SAS 1985 DISTRIBUTION										Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise 8 Impasse Jolivet										17000 LA ROCHELLE	
SIRET 8 9 9 5 8 6 5 0 7 0 0 0 1 9										Durée de l'exercice en nombre de mois * 12	
										Durée de l'exercice précédent * 2	
						Exercice N clos le 30062022		Exercice N-1 clos le 30062021			
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*		010	87 000	012		87 000				
			014		016						
	Immobilisations corporelles*		028	19 500	030	2 577	16 923				
	Immobilisations financières* (1)		040	7 616	042		7 616				
	Total I (5)		044	114 116	048	2 577	111 538				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
		Marchandises *		060	108 637	062		108 637	2 402		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	(2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	Créances	068	24 296	070		24 296	17 429		
				072	8 772	074		8 772			
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	5 695	086		5 695	11 364			
	Charges constatées d'avance *		092	110	094		110				
	Total II		096	147 510	098		147 510	31 195			
	Total général (I + II)		110	261 626	112	2 577	259 049	31 195			
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		120	1 985	1 985				
	Ecart de réévaluation		124		124						
	Réserve légale		126		126	289					
	Réserves réglementées*		130		130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131)		132		132	5 484					
	Report à nouveau		134		134						
	Résultat de l'exercice		136		136	34 878	5 772				
	Subventions d'investissement		137		137						
Provisions réglementées		140		140							
Total I		142		142	42 635	7 757					
Provisions pour risques et charges		154		154							
Total II		154		154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		156	1 169					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		166	32 538	11 353				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)		172		172	10 449	2 085				
	Comptes courants d'associés		173		173	172 257	10 000				
	Autres dettes		175		175						
	Produits constatés d'avance		174		174						
Total III		176		176	216 414	23 438					
Total général (I + II + III)		180		180	259 049	31 195					
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	7 616	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 1985 DISTRIBUTION		Néant <input type="checkbox"/>					
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30062022		Exercice N-1 clos le 30062021					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	229 254	28 039			
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons	215					
			intracommunautaires	217					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
Autres produits				230	2				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	229 257	28 039			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	224 937	23 416			
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	305				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	(106 235)	(2 402)			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :			242	56 209	166			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244					
	Rémunérations du personnel *			250	8 187				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	1 605				
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce	255		254	2 577				
	Dotations aux provisions			256					
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	1				
		260							
Total des charges d'exploitation (II)				264	187 585	21 180			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	41 672	6 859			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294					
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	135			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	6 659	1 087			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	34 878	5 772			
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	34 878	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	6 659				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	135				
			écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991					
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		344					
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		127					
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		655				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		649				
						Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	647		
						Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	41 672	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	41 672	372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.